

D 993 PÉROU: 15 ANS DE REFORME AGRAIRE

Lancée par le gouvernement du général Velasco Alvaro, dans le cadre d'un "nassérisme" péruvien issu du coup d'Etat d'octobre 1968 (cf. DIAL D 206 et 213), la réforme agraire a transformé les structures rurales sur au moins un point: la disparition du latifundium traditionnel. Sur les autres aspects de quinze années de réforme agraire, on lira avec intérêt le bref commentaire ci-dessous, élaboré par des agronomes de terrain. Le texte est tiré de la revue "Sur" de juillet-août 1984, publiée par le Centre Bartolomé de Las Casas de Cusco.

Note DIAL

OÙ EN EST LA RÉFORME AGRAIRE?

Le 24 juin 1984 marquait les quinze ans de la réforme agraire. Des journaux, des revues et diverses publications ont présenté un bilan d'un plan controversé lancé par le gouvernement militaire de 1969 (1). Les uns ont souligné le résultat social positif de la distribution de la terre, tandis que d'autres ont fait ressortir les faibles incidences économiques du changement dans le système de tenure de la terre.

L'inadaptation ou l'inexistence de l'assistance technique auprès des paysans bénéficiaires de la réforme agraire est le facteur essentiel de l'échec économique du mouvement coopératif. La politique des prix, les déficiences du système de commercialisation, l'apport de la campagne à la ville et la crise économique sont autant d'autres facteurs relevés dans les différents bilans. Il y a ceux aussi qui disent que la réforme agraire a été un échec parce qu'elle n'a pas réussi à augmenter la production agricole ni la productivité de la terre.

Pour notre part, nous ne pensons pas que mettre un signe positif ou négatif sur la réforme agraire soit ce qui convient le mieux. Nous estimons que, pour les paysans qui ont lutté pour la terre, la réforme agraire a signifié une revendication importante. Il est évident que nombreux ont été ceux qui n'en ont pas tiré profit, mais devons-nous en conclure qu'elle a été un échec? Si oui, en quel sens?

Il n'y a pas de réponse simple à une entreprise difficile et nous ne prétendons nullement en donner une. Nous tenons cependant à poser quelques questions susceptibles d'ouvrir un débat parmi ceux qui travaillent directement en secteur rural et qui sont actuellement affrontés aux problèmes d'attribution de parcelles, de production et d'organisation agraires.

(1) Sur la "révolution péruvienne" du général Velasco, cf. DIAL D 206 et 213 (NdT).

Une première question à tirer au clair est celle de la signification d'une réforme agraire ou, en d'autres termes, ce qu'on attend d'une réforme agraire.

A l'évidence, la première chose qu'on attend d'une réforme agraire c'est un changement dans la structure de tenure de la terre. Mais est-ce suffisant? Nous pensons qu'une réforme agraire suppose effectivement une transformation de la réalité rurale. Dans ce but, l'expropriation des latifundia était une étape fondamentale, non seulement pour ce que la concentration de la terre représente en termes économiques, mais aussi en raison de ses effets sociaux et politiques.

En ce sens il est intéressant de rappeler que les mouvements paysans de la décennie des années 60 revendiquaient certes la terre pour ceux qui la travaillaient, mais aussi et d'abord la suppression des rapports d'exploitation sociale auxquels ils étaient soumis. Ils revendiquaient également une organisation économique et sociale différente, propre aux paysans.

Dans quelle mesure la réforme agraire a-t-elle solutionné ces demandes implicites sur la revendication de la terre? Dans la montagne, la situation n'a pas été facile et le modèle d'entreprise des SAIS (2) semble, à la lumière de la situation actuelle, ne pas avoir répondu aux attentes. Sur la côte, la réalité rurale était différente; cependant les attributions de terre qui préoccupent aujourd'hui différents secteurs sociaux semblent être l'expression d'un problème non encore résolu.

Nous faisons remarquer que, sur les quinze années de réforme agraire, seules les cinq premières ont été marquées de changements effectifs. Quand Morales Bermúdez prend le pouvoir (3), les expropriations sont interrompues et on va même jusqu'à "liquider" par décret l'organisation paysanne créée par la réforme agraire: la CNA. Actuellement le gouvernement Belaunde cherche à faire passer un décret-loi qui ouvrirait le marché libre des terres, ce qui rendrait possible la vente et la reconcentration. On le voit: les changements de gouvernement apportent avec eux des changements de politique économique, en particulier en secteur rural, changements dont il faut tenir compte quand on parle de bilan de la réforme agraire. Dans la pratique, le processus d'expropriation qui a mis fin aux grands propriétaires fonciers n'a pas été mené à son terme. Les zones concernées n'ont reçu aucun soutien de la part de l'Etat, grâce à quoi le projet initial aurait été mené à bonne fin.

Ceci mis à part, que s'est-il passé dans les zones qui ont été touchées par la réforme et dont le rôle était décisif dans le cadre de la nouvelle structure agraire?

En ce qui concerne les paysans de la montagne, nous pensons qu'un élément central a été négligé et n'a pas été pris en compte: l'existence de la communauté paysanne comme cellule sociale fondamentale de l'organisation andine. Et quand nous parlons de communauté paysanne, il faut rappeler qu'elle signifie bien davantage que le seul travail coopératif, au sens admis par la réforme agraire.

Si nous tenons compte du fait, dans les communautés paysannes, qu'il y a un usufruit individuel de la terre, que celle-ci se transmet traditionnellement de père en fils, que les membres de la commune peuvent avoir des titres de propriété pour leurs lotissements mais que cela n'exclut cependant pas le contrôle communal sur les cultures, sur la rotation de la terre, sur l'utilisation des pâturages et sur les canaux d'irrigation, nous pouvons alors

(2) SAIS: Société agricole d'intérêt social, unité coopérative de grande dimension (NdT). (3) Par le coup d'Etat d'août 1975 contre le général Velasco Alvarado. Cf. DIAL D 336 (NdT).

comprendre pourquoi le modèle associatif proposé était étranger, non seulement à la réalité économique, mais d'abord à l'être social et culturel des paysans. L'organisation communale est autre, différente de ce que peut être une Société agricole d'intérêt social (SAIS) ou une coopérative. C'est pourquoi, même si la revendication de la terre était fondamentale, cela n'a pas constitué la solution à une demande d'organisation sociale propre.

En ce qui concerne le littoral, l'exploitation coopérative de la terre était effectivement la forme la plus productive et la plus rationnelle; ce qui n'a guère été rationnel c'est la décapitalisation à laquelle ont été soumises les Coopératives agraires de production (CAP) dans cette région. Cette décapitalisation est le résultat d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels nous pouvons mentionner le règlement de la dette, le manque d'outils mécaniques, l'inexistence d'un projet technique de production, la faiblesse du crédit, la mauvaise politique des prix et de la commercialisation, ainsi que, actuellement, une politique économique funeste vis-à-vis du rural.

Ces facteurs, joints aux problèmes de gestion, de discipline du travail et de corruption administrative, ont conduit les Coopératives agraires de production (CAP) à une situation limite.

Devant cela, le débat sur les attributions de terre est à l'ordre du jour, et les caractéristiques propres à chaque zone nous donnent à penser qu'il n'y a pas de solution unique au problème. C'est pourquoi, dans les numéros précédents de SUR, nous avons présenté les différents choix possibles à la campagne et les dangers qu'une "attribution de terres" à l'aveuglette représenterait pour les paysans actuellement membres de coopératives.

Ainsi rapidement présentés, ces éléments montrent que la réforme agraire est un processus difficile et non terminé, et qu'elle va bien au delà de la seule répartition de la terre (une chose, soit dit en passant, désormais classée). Une réforme de la campagne suppose une remise en ordre économique et sociale dans laquelle les rapports entre la ville et la campagne soient modifiés. Cela n'a pas encore eu lieu et tant que ne seront pas dépassées les limites imposées par la discussion sur les types d'exploitations agricoles, nous ne parviendrons pas à situer le problème dans sa vraie dimension: celle de la société péruvienne et de la place faite à l'agriculture et à la paysannerie.

Tableau récapitulatif

Types d'exploitation	Exploitations		Superficie		Familles	
	Nombre	%	Hectares	%	Nombre	%
Coopératives	559	24	2.144.692	25	99.548	25
Groupes paysans	1054	45	1.951.200	22	53.635	13
Communautés	672	28	1.356.826	16	159.458	39
SAIS	58	3	2.675.719	31	51.126	12
Individuel	-	-	536.356	6	41.889	11
Total	2.343	100	8.664.793	100	405.656	100

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
 Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
 Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441